

APPEL À CANDIDATURE

Fer de lance de la politique culturelle de la Ville d'Annecy dès le milieu des années 90, le Brise Glace voit le jour en 1998. Avec ses 5 studios de répétition, sa petite salle (150 pax) Le Club, sa grande salle (480 pax), et son réseau de nombreux partenaires sur le territoire, le Brise Glace est un équipement culturel structurant de la Ville d'Annecy.

Ce territoire dynamique nous invite à la plus grande créativité pour continuer à répondre aux besoins culturels du territoire, en considérant le plus grand nombre de bénéficiaires possibles. Labellisé SMAC dès son ouverture et fort de plus de 20 ans de présence sur le territoire, le Brise Glace organise désormais ses missions selon 3 pôles : diffusion et création, accompagnement des pratiques musicales et éducation artistique et culturelle.

Afin d'élargir régulièrement nos points de vue, nous participons à la vie de nombreux réseaux et fédérations, qu'ils soient sectoriels (SMA, Fedelima) ou transversaux, avec une dimension transfrontalière franco-suisse (JazzContreband). L'association qui porte le lieu et son projet compte chaque année plus de 1000 adhérent-e-s, et une centaine de bénévoles, forces vives et dynamiques nécessaires à la réalisation de nos nombreuses activités. C'est aussi une forme de gouvernance qui traduit la dimension citoyenne et participative de notre engagement pour les musiques actuelles et plus largement pour la culture accessible à tout.te.s, dans le respect des droits culturels et des valeurs des structures se revendiquant de l'ESS – économie sociale et solidaire.

C'est dans ce contexte que le Brise Glace recherche son **groupe/artiste associé.e pour la saison 2022-2023.**

Depuis la saison 2019/2020, en lien avec le projet artistique et culturel du lieu, les équipes du Brise Glace souhaitent s'engager chaque saison en faveur de l'accueil d'une équipe artistique résidente, en résonance avec son organisation autour de 3 pôles d'activité : diffusion, accompagnement, éducation artistique et culturelle.

La résidence est ainsi un outil stratégique qui enrichit et irrigue les missions artistiques et culturelles des acteurs d'un territoire, tout en répondant aux besoins identifiés et en mobilisant des ressources et partenaires variés. Ainsi, nous souhaitons que le dispositif artiste résident implique un volet d'actions culturelles et un programme de rencontres dédié, afin de mêler les dimensions artistiques et sociétales, dans la convivialité et l'exigence.

Avec ce projet, le Brise Glace souhaite

- Accompagner la création d'un nouveau spectacle sous toutes ses formes et dans toutes ses composantes : recherche, écriture (texte et musique), arrangements, mise en espace, mise en scène, création visuelle, son, création lumière... ;
- Soutenir la diversité de la création artistique et culturelle dans le champ des musiques actuelles ;
- Favoriser des temps de travail longs dans des conditions adéquates pour les artistes et les projets qu'ils portent ;
- Contribuer à développer un environnement professionnel pour les artistes en développement et, pour des artistes confirmés, à relancer une carrière à partir d'un nouveau projet ;
- Favoriser la diversité des expressions, des genres et cultures musicales, ainsi que le croisement entre styles, esthétiques ou disciplines.
- Développer ou permettre d'expérimenter des temps significatifs de présence artistique en lien avec des actions culturelles en direction des populations du territoire.
- Créer un événement fédérateur et festif autour d'une équipe artistique reconnue

Missions de l'équipe artistique

Comme évoqué précédemment le Brise Glace organise ses missions selon 3 pôles. L'équipe artistique collaborera avec les responsables de chaque pôle sur :

- L'éducation artistique et culturelle

Construire un projet d'éducation artistique et culturel auprès du public scolaire qui fréquente le Brise Glace (primaire, collège, lycée).
Concevoir des ateliers et des actions de médiation envers les différents publics partenaires du Brise Glace : secteur hospitalier, pénitentiaire, social, médico-social etc.

- L'accompagnement des pratiques musicales

Proposer des ateliers de pratique et des temps de rencontre (masterclasses, conférences etc.) abordant les spécificités du projet artistique. Les participant.e.s à ces ateliers pourront être variés : public des studios du Brise Glace, élèves du CRR d'Annecy, public de non musicien.ne.s.

- La diffusion et la création

Organiser des résidences artistiques qui permettront aux artistes de créer, préparer leur tournée, leur enregistrement etc. Ces temps de travail pourront être l'occasion de séances publiques, de rencontres, bord plateau etc.

Ces différentes actions pourront, si cela fait sens, donner lieu à une restitution publique. Elles pourront être également l'occasion de croiser les publics et les différents participant.e.s.



scène de musiques actuelles
54 bis rue des Marquisats, Annecy
www.le-brise-glace.com

Profil de l'équipe artistique recherchée

L'équipe artistique retenue devra :

- Proposer une démarche artistique exigeante et singulière
- Avoir une expérience de l'action culturelle, l'envie de transmettre et le désir de travailler avec des publics variés.
- Etre constituée d'artistes professionnel.le.s et avoir un entourage professionnel reconnu.
- Avoir une actualité conséquente sur la saison 2022-2023 : sortie d'album, tournée etc.
- Faire preuve d'une grande disponibilité

Historique

En 2021, le Brise Glace a collaboré avec le groupe **Supergombo**
[> voir la vidéo](#)

En 2022, c'est au tour du groupe **Pixvae** de s'associer à la SMAC.

Dépôt des dossiers

Le programme de résidence est tourné vers des artistes professionnel.le.s, ayant un processus artistique affirmé. Il n'est accessible que sur candidature motivée. Les dossiers de candidatures doivent être directement présentés et motivés par les artistes eux-mêmes. La présence d'un producteur sera appréciée.

Si vous êtes intéressé.e.s par cette démarche et que vous souhaitez nous rejoindre, merci de nous envoyer :

- Une note d'intention précisant la démarche et le projet de l'équipe artistique ;
- La biographie du groupe, sa revue de presse et un récapitulatif de ses activités : tournées, projets d'EAC passés et à venir etc.
- Tout document pouvant servir à l'appréciation du travail et de la démarche (photos, vidéos, liens internet...) par mail.

Les critères de sélection se basent notamment sur :

- Les motivations qui animent la candidature dans le contexte présenté ;
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique ;
- La pertinence du dossier de candidature et de l'attention portée aux ateliers avec le public et les publics scolaires mais pas seulement ;
- La capacité à travailler en équipe et de proposer un projet fédérateur à l'échelle d'un territoire.

En outre, notre équipe sera particulièrement sensible à des projets valorisant des artistes féminines.



scène de musiques actuelles
54 bis rue des Marquisats, Annecy
www.le-brise-glace.com

Calendrier de sélection

- Date limite de réception des dossiers de candidature : samedi 5 mars 2022
- Comité de sélection : mars 2022
- Réponse définitive de l'appel à candidatures : courant mars 2022
- Démarrage de la résidence : à partir de septembre 2022

Les dossiers de candidature sont à adresser exclusivement par courriel à l'adresse :

direction@le-brise-glace.com

Pour les fichiers volumineux, n'hésitez pas à utiliser des plateformes d'échanges du type FileVert ou Wetransfer.

Renseignements complémentaires

Le Brise Glace

Vito Brancato - responsable de la coordination & du développement

coordination@le-brise-glace.com

04 50 33 65 12 – 06 67 27 70 61